



**Atelier durabilité**

# **VSME : la simplicité au service de la performance durable**



**22 septembre 2025**



## AVEC VOUS AUJOURD'HUI



**Frédéric Tilly**

Président de la CRCC  
Région Hauts de France



**Laurent Bazin**

Commissaire aux comptes et  
formateur sur la durabilité au  
sein de la CNCC



**Eddy Bertelli**

Commissaire aux comptes  
et élu de la CRCC Région  
Hauts de France



**Marc Jeannenez**

Commissaire aux comptes ,  
membre de la Task-Force  
Reporting ETI-PME de la CNCC



**Justine Simonet**

Responsable RSE -  
TIKAMOON



**Guillaume Thomé**

Directeur d'Investissement  
Rev3 Capital Nord Capital



## Quels sont les objectifs pour cette session ?

1. Partager avec la profession des éléments de langage pour ouvrir la discussion sur le *reporting* volontaire avec vos clients et :
  - 1.1 *Rappeler l'importance des enjeux de durabilité*
  - 1.2 *Les atouts de la norme VSME*
  - 1.3 *Les étapes à déployer par l'entité pour construire son reporting*
  - 1.4 *Le confort qui peut être donné par le commissaire aux comptes*
  
2. Se familiariser avec la norme VSME puis savoir trouver les outils mis à disposition par l'EFRAG et la CNCC

# Sommaire

**Partie 1 – La nécessité d'un *reporting* de durabilité**

**Partie 2 – Le contenu de la norme VSME**

**Partie 3 – Mise en place et vérification**

**Partie 4 – Témoignages**

**Partie 5 – Les outils à notre disposition**

- 1.1 Un contexte légal et réglementaire en pleine évolution
- 1.2 Un contexte de crises qui renforce le rôle sociétal des entreprises
- 1.3 Un outil indispensable pour piloter la performance
- 1.4. L'audit du *reporting* : un gage de crédibilité et de confiance
- 1.5 . Un *reporting* RSE volontaire, dans quelles conditions ?



## 1.1 Un contexte légal et réglementaire en pleine évolution



### Projet Omnibus I

Présenté le **26 février 2025** par la Commission européenne

### Un objectif

Simplifier le *reporting* de durabilité

### CSRD

- **Report de l'obligation** pour les entreprises des vague 2\* et 3
- **Modification des seuils d'application**
- **Simplification des exigences** – révision des ESRS



- Seules les très grandes entreprises devraient être soumises à la CSRD amendée\*\* .
- Suite à Omnibus, le périmètre des entités non soumises à un *reporting* obligatoire devrait donc être considérablement élargi.
- Le paquet Omnibus I prévoit l'adoption de normes de *reporting* volontaire "fondées sur la norme VSME" publiée par l'EFRAG en décembre 2024 : VSME, créée à l'origine pour les PME, permet de débiter une démarche RSE avec un cadre de *reporting* de durabilité simplifié et adapté à la taille de ces entreprises.



\*Vague 2 : grandes entreprises non cotées dépassant deux des trois seuils : 250 salariés, 50 M€ CA, 25 M€ total bilan et grandes entreprises EIP entre 250 et 500 salariés  
Vague 3 : PME cotées (hors micro-entreprises)

\*\* La proposition de la Commission européenne vise les grandes entreprises de plus de 1000 salariés. La proposition du Conseil vise les entreprises de plus de 1000 salariés et de plus de 450 M€ de CA. En attente d'un accord politique avec le Parlement (Trilogie) : sans doute pas avant début 2026.



## 1.2 Un contexte qui renforce le rôle sociétal des entreprises

Une réalité climatique et écologique sans précédent



Une crise sociale et économique croissante



Inflation - précarisation de l'emploi et transformation des marchés du travail

Parties prenantes : engagements concrets en faveur d'une économie plus juste et inclusive

Des aléas climatiques qui accentuent le nombre de catastrophes naturelles

Un impact direct sur les populations, écosystèmes et économies

- Tensions géopolitiques mondiales
- Risque accru de rupture des chaînes d'approvisionnement



## 1.2 Un contexte qui renforce le rôle sociétal des entreprises

Evolution des attentes parties prenantes – clients/consommateurs/financiers/labels et agences de notations/talents en faveur des enjeux de durabilité

Les entreprises ont un rôle sociétal :  
Agir au-delà du cadre réglementaire

→ Intégrer la durabilité dans son entreprise c'est répondre aux défis globaux mais aussi renforcer sa propre **résilience** et sa **compétitivité** sur le long terme

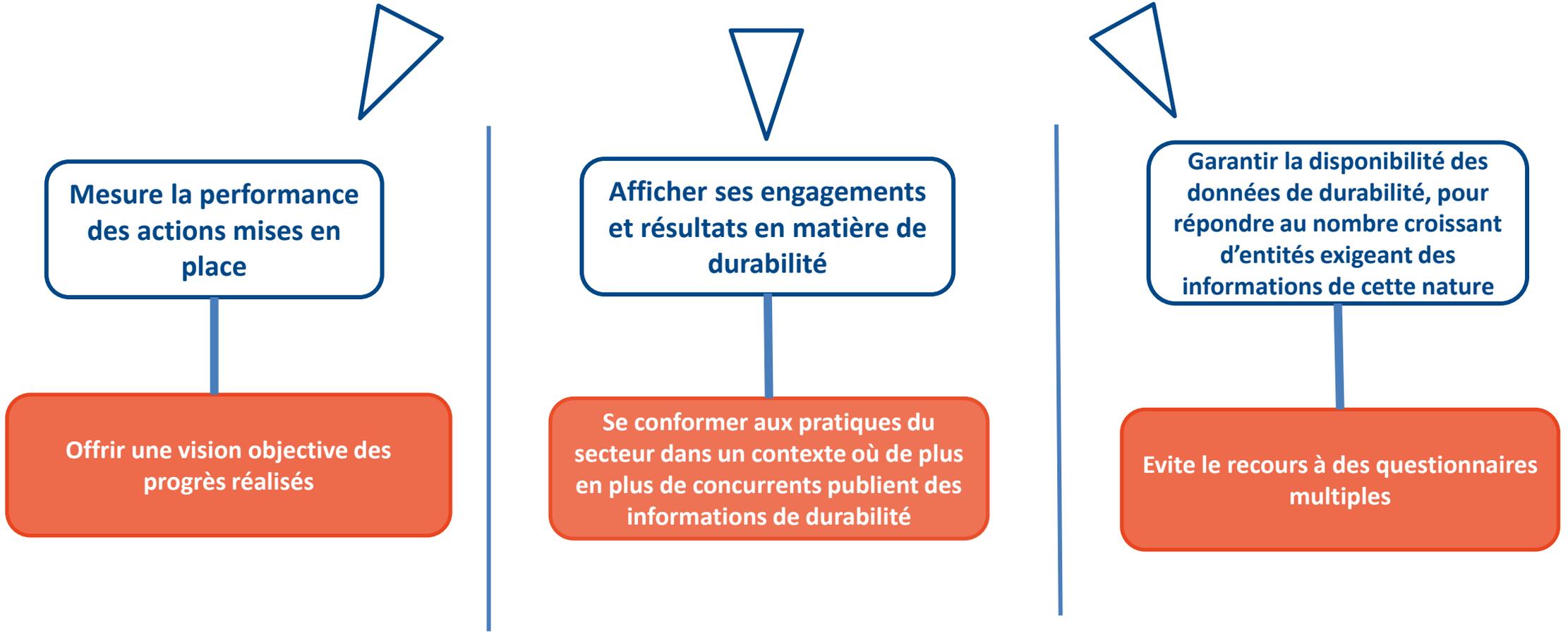
Ignorer ces enjeux, c'est prendre le risque de perdre la confiance des consommateurs, des financeurs et des talents





## 1.3 Un outil indispensable pour piloter la performance

Le *reporting* de durabilité comme un outil de pilotage et d'amélioration continue





## 1.4 Apporter du confort sur le *reporting* de durabilité : un gage de crédibilité et de confiance



S'il n'est pas obligatoire de faire **auditer** le rapport de durabilité établi selon la norme VSME, cela reste une bonne pratique.

Fiabilité des données renforcées



**Crédibilité améliorée auprès des tiers** :  
les entreprises peuvent rassurer notamment les investisseurs, les banques et les partenaires commerciaux

Auditer son rapport de durabilité c'est acter un *reporting* fiable



Accès aux **financements durables** et à des **conditions de crédit** favorables

- Identifier les **points d'amélioration** et **structurer sa démarche RSE**
- Suivre les **évolutions du marché**, du **secteur** et possiblement du modèle d'affaires



## 1.5 Un *reporting* RSE volontaire, dans quelles conditions ?

➡ Quel **standard de *reporting*** choisir ?



Il existe plusieurs standards de *reporting* : **GRI, SASB, ESRS, VSME**, ou encore un *reporting ad hoc* choisi par le client...  
Nous nous intéressons ici à la norme **VSME**, construite par l'**EFRAG**, et devant faire l'objet d'une recommandation par la **Commission européenne**.

- Malgré le contexte Omnibus, de nombreuses entreprises (notamment celles anciennement soumises à la DPEF) choisissent de préparer un *reporting* volontaire.
- La CNCC va publier plusieurs FAQ, un communiqué et des exemples de rapports pour la réalisation de missions contractuelles d'audit d'un rapport volontaire portant sur des informations de durabilité.

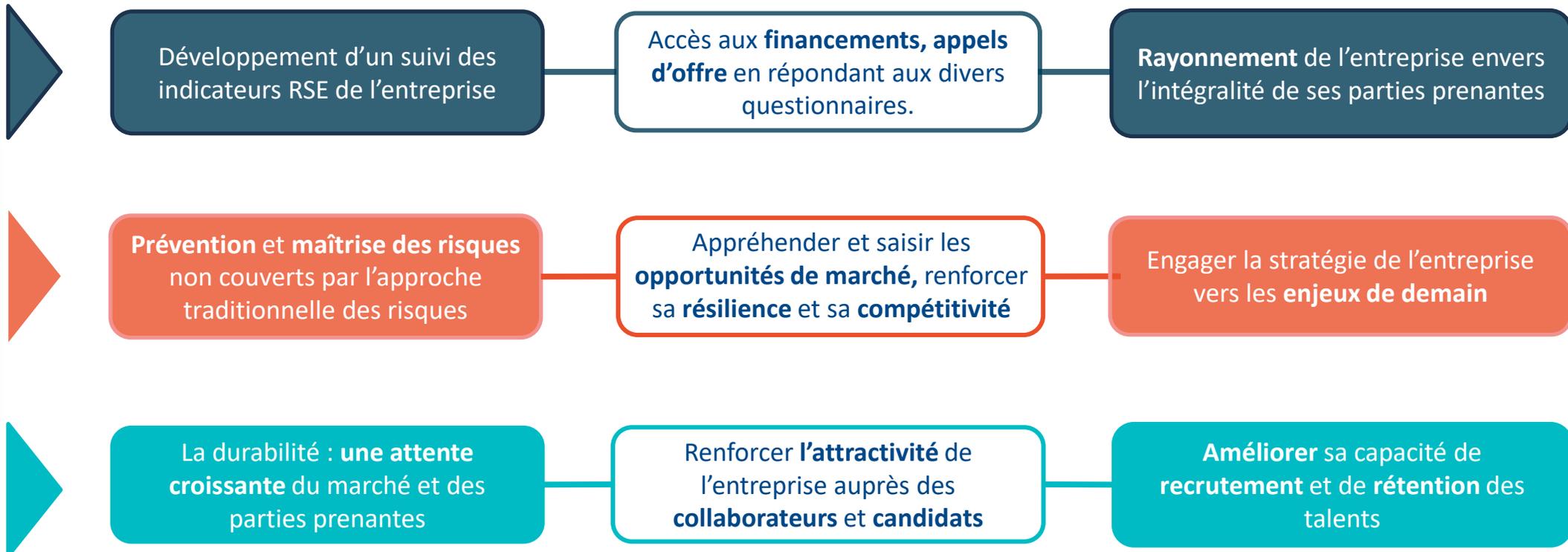
➡ Mon client souhaite une **vérification** de son **rapport volontaire**, dois-je être nommé **CAC vert** en AG ?



La vérification d'un rapport volontaire constitue une prestation. Il n'y a donc pas de nécessité d'être nommé CAC vert. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'être inscrit sur la liste II de la H2A. Toutefois, pour accepter cette prestation, le CAC doit vérifier les conditions d'acceptation et être compétent.



## Synthèse : comment encourager les clients à adopter la norme VSME ?



## Le contenu de la norme VSME

2.1 La norme VSME : une norme adaptée aux attentes des PME

2.2 Le fonctionnement de la norme

2.3 Le contenu de la norme – Basique et Complet

2.4 Exemples

2.5 Le fichier de conformité de l'EFRAG



# VSME : Tout le monde en parle !

Portail RSE VSME  
Un chemin unique pour connaître et répondre à ses obligations RSE

VSME

VSME : comprendre les normes volontaires pour les PME

ECO ECO

Accueil Qui sommes-nous Expertises Missions Quesako & Actu Contactez-nous

Tous les posts rendez-vous innovations inspirations entreprise sociale ressources Plus

eco-eco - 17 déc. 2024 - 4 min de lecture

**VSME : Un Cadre de Reporting RSE Volontaire Précis pour les PME en Matière de Durabilité**

REPORTING VSME

Le média des managers RSE & QHSE

Faire une recherche

**Démarche volontaire et RSE stratégique : la VSME, une opportunité à saisir**

Publié le 02/04/2025 5 min de lecture

Tennaxia

PLATEFORME RESSOURCES ENTREPRISE

TOUT SAVOIR SUR LA NORME VSME ! LA CSRD ALLÉGÉE POUR LES TPE / PME.

**VSME**  
Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs

La norme VSME offre aux micro-entreprises, TPE et PME un cadre simplifié pour structurer leur reporting de durabilité et répondre aux attentes de leurs parties prenantes. Découvrez ce que contient cette version allégée de la CSRD et comment s'en servir pour constituer et publier votre rapport de durabilité.

Accueil Les Marchés Mon Argent Sabato

ESG District est une initiative d'Ec

**L'Echo**

esg district making the change

Rapports People Finance Tech Strategy Envi

**Que signifie la nouvelle directive VSME pour les PME?**

CSRD - 05/02/2025

FRANCE CHIMIE

NOUS CONNAITRE LA CHIMIE EN FRANCE LA CHIMIE & VOUS POSITIONS & EXPERTISES

Accueil CSRD : la Commission publie un « paquet PME CSRD », dont le standard simplifié volontaire (VSME)

Facebook est désactivé. Autoriser Twitter est désactivé. Autoriser LinkedIn est désactivé. Autoriser

9 janvier 2025

**ACTUALITÉ** FISCALITÉ, RSE

**CSRD : LA COMMISSION PUBLIE UN « PAQUET PME CSRD », DONT LE STANDARD SIMPLIFIÉ VOLONTAIRE (VSME)**

entreprises engagées

QUI SOMMES-NOUS ? OFFRES CAS CLIENT RESSOURCES Contactez-nous

**Norme VSME**

Reporting de durabilité : les normes VSME, une voie à suivre pour les entreprises qui sortiraient du champ de la CSRD ?

11 JUN 2025

aef info

Le groupe Nos événements L'offre d'abonnement

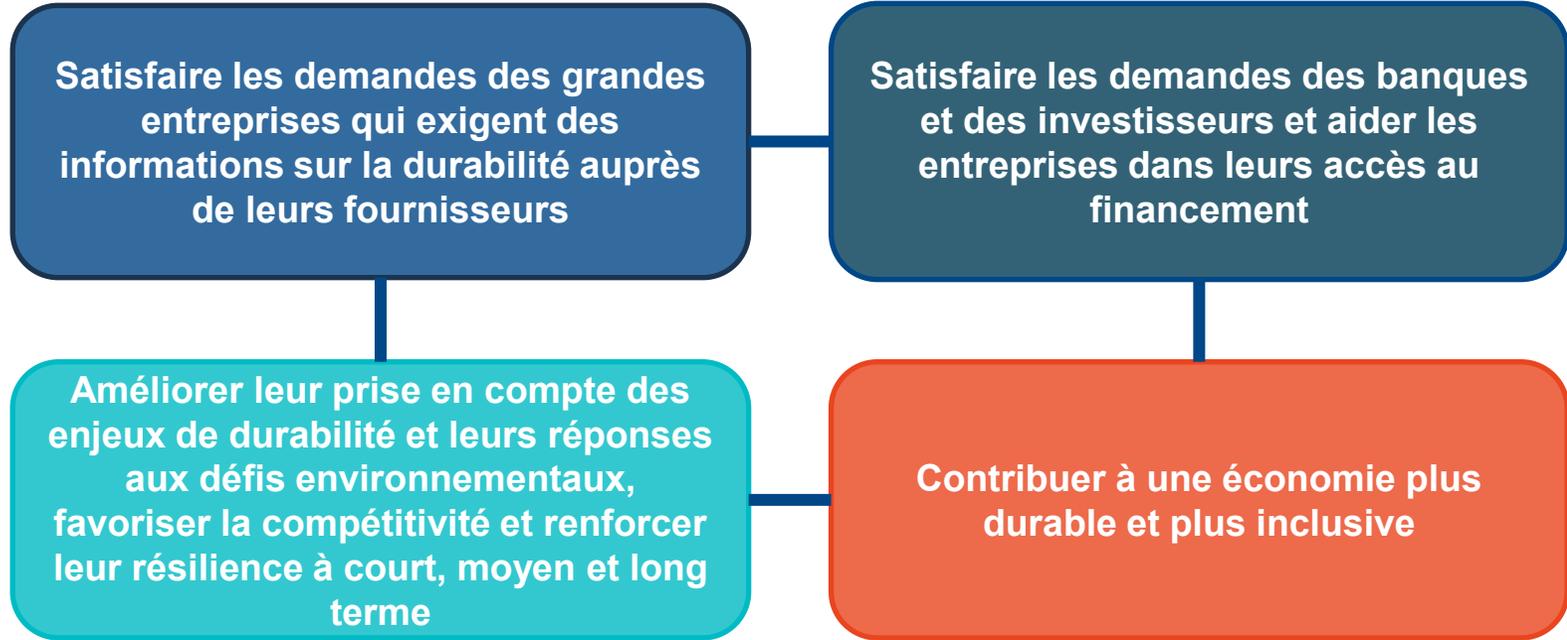
HOME | DEVELOPPEMENT DURABLE | RSE ET GOUVERNANCE | DÉPÊCHE N°72815

**La norme de reporting volontaire VSME devrait faire l'objet d'une recommandation de la Commission européenne d'ici juin**

La norme de reporting volontaire VSME, prévue initialement pour les PME non cotées et les microentreprises, devrait faire l'objet d'une recommandation de la Commission européenne d'ici au mois de juin, afin de devenir la référence pour toutes les entreprises de moins de 1 000 salariés qui ne seraient plus soumises au reporting



## 2.1 La norme VSME : une norme adaptée aux attentes des PME



Retrouvez la **norme VSME** en français :



Document Adobe Acrobat

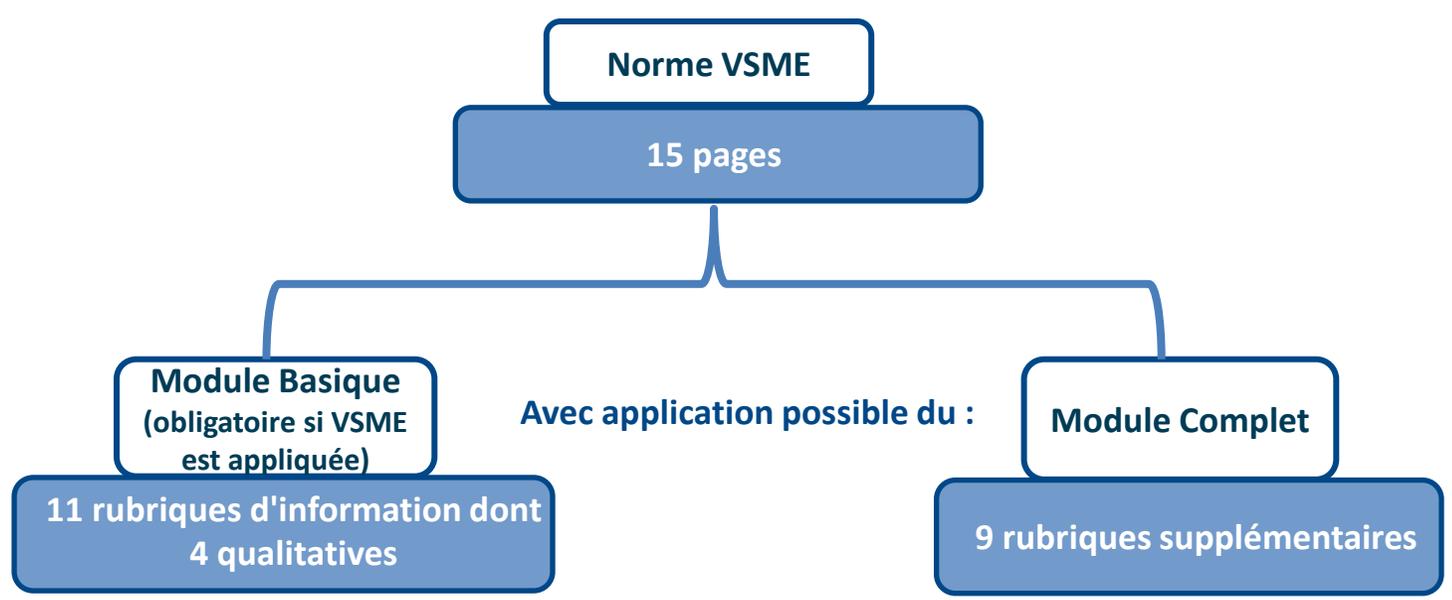


**Cadre homogène de reporting**  
Simplification de la **collecte d'informations de durabilité**  
**Visé à supprimer les questionnaires multiples**



## 2.2 Le fonctionnement de la norme

Une norme qui va à l'essentiel, facile à prendre en main.



**Guidance VSME**

- Plus de **35 pages** de guide explicatif.
- \* **L'EFRAG continue de travailler sur la publication de guidance VSME.**
- Pour les entreprises qui le souhaitent, possibilité d'ajouter des indicateurs/informations qui vont au-delà des exigences de la norme.



La notion de « si applicable », qui se différencie de la notion de double matérialité, signifie que certains points de données de la norme ne sont pas obligatoires.



## Transverse

**B1**  
Base de préparation

**B2**  
Existence de pratiques,  
cibles/initiatives vers  
une économie durable

## Environnement

**B3**  
Energie et émissions de  
GES Scope 1&2

**B4**  
Pollution air - eau - sol

**B5**  
Biodiversité

**B6**  
Eau

**B7**  
Utilisation des  
ressources, économie  
circulaire et gestion des  
déchets

## Social

**B8**  
Personnel -  
Caractéristiques  
générales

**B9**  
Personnel - Santé et  
sécurité

**B10**  
Personnel - Rémunération,  
Négociation collective et  
Formation

## Gouvernance

**B11**  
Condamnation et amendes  
pour corruption et pots-  
de-vin

## 2.3 Module Basique



## Transverse

B1

C1  
Modèle d'affaires Produits et services – Lien entre stratégie et durabilité

B2

C2  
Description des informations B2

## Environnement

B3

Emissions de GES  
Scope 3 (facultatif mais encouragé selon le secteur d'activité)

C3

Cible de réduction des GES – plan de transition climatique

C4

Description des risques climatiques

B4

B5

B6

B7

## Social

B8

B9

B10

C5

Caractéristiques générales additionnelles

C6

Politiques et procédures en matière de droits humains

C7

Incidents graves en matière de droits humains

## Gouvernance

B11

C8 - Revenus de secteurs controversés  
Exclusion des indices UE alignés sur les accords de Paris

C9

Ratio de mixité au sein de l'organe de gouvernance

## 2.3 Module Complet

Module Complet

Module Basique

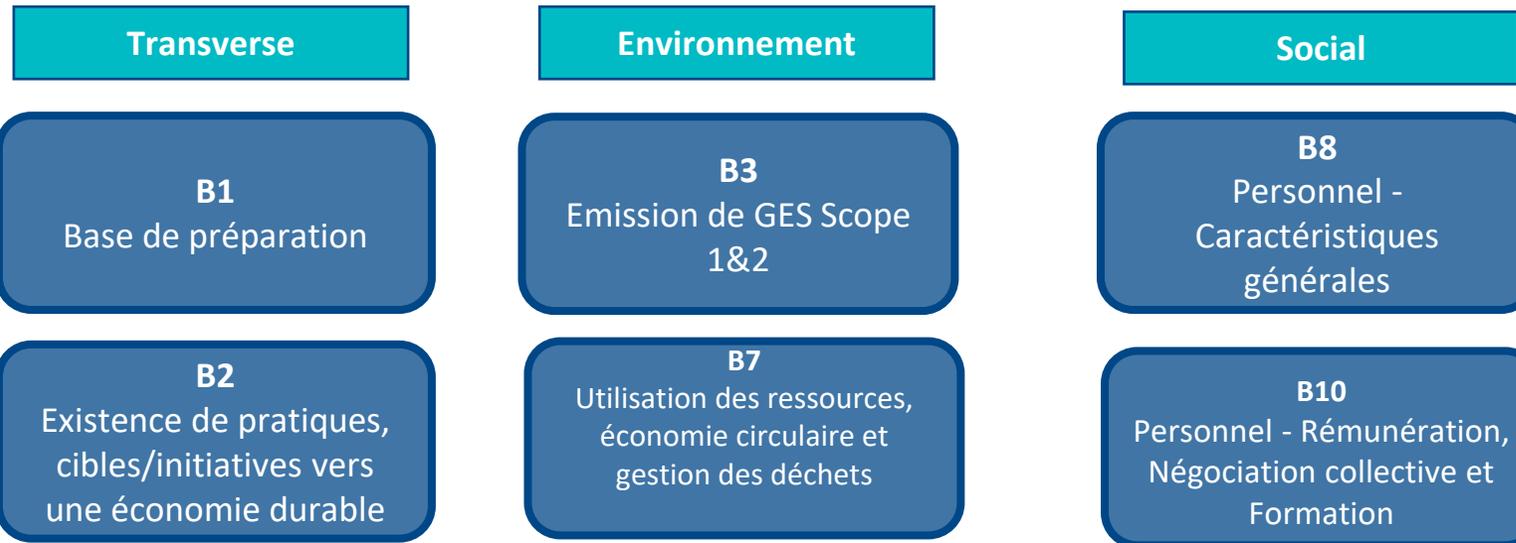


## 2.4 Exemples

### Exemple sur les enjeux du secteur du numérique Cas d'une ESN présente en France (50 salariés)

#### Module Basique

Les thèmes « pertinents » pour ce secteur sont les suivants :





## 2.4 Exemples

### Exemple sur les enjeux du secteur de l'hôtellerie Cas d'un groupe hôtelier installé en France qui propose de l'hébergement et de la restauration

Module Complet

#### Transverse

B1 (base de préparation)

**C1**  
Modèle d'affaires Produits et services – Lien entre stratégie et durabilité

B2 (pratiques cible/initiative secteur)

**C2**  
Description détaillée du B2

#### Environnement

B3 – Emission GES  
Scope 1&2&3

**C3** – Cible de réduction GES

**C4** - Risques climatiques

B5 - Biodiversité

B6 - Eau

#### Social

B8 - Effectifs

B9 – Santé et sécurité

**B10** – Rémunération,  
Négociation collective et  
Formation

**C5**  
Autres indicateurs sociaux



## 2.4 Exemples concrets d'application de la norme : prélèvements d'eau

B6

L'entreprise publie ses **prélèvements totaux d'eau** pour ses sites situés dans des **zones à stress hydriques**

La « guidance » met directement à disposition un lien vers une **base de données\*** recensant les zones à **stress hydriques**



Aujourd'hui



Dans une perspective de prévention, l'outil propose en outre de faire des simulations selon les scénarios à **2030**, **2050** et **2080** selon 3 scénarios : **optimiste**, « *business as usual* » et **pessimiste**

Water Stress



- Arid and low water use
- No data



2080

[\\*Aqueduct Water Risk Atlas](#)



## 2.5 EFRAG – fichier de conformité



Europe's voice in corporate reporting

L'EFRAG a publié le 27 mai 2025 un fichier Excel permettant de faciliter la mise en œuvre de cette norme.

### Pour l'entreprise :



→ Lien vers l'outil [ici](#)

| Table of Contents  |  | Overall Validation Status          |
|--|--|------------------------------------|
| Contents grouping follows template's framework   |  | INCOMPLETE                         |
|  |  | Specific Content Validation Status |
| <b>General Information</b>   |  |                                    |
| · <a href="#">Information on the report necessary for XBRL</a>   |  | MISSING VALUE                      |
| · <a href="#">Information on previous reporting period</a>   |  | -                                  |
| <b>Basic Module</b>  |  |                                    |
| <b>General Information</b>   |  |                                    |
| · <a href="#">B1 - Basis for Preparation</a>   |  | MISSING VALUE                      |
| · <a href="#">B2 - Practices, policies and future initiatives for transitioning towards a more sustainable economy</a> |  | MISSING VALUE                      |
| · <a href="#">Cooperative specific disclosures</a>   |  | -                                  |
| · <a href="#">Basis for Preparation and other undertaking's general information</a>                                    |  | -                                  |
| · <a href="#">List of subsidiaries</a>   |  | -                                  |
| · <a href="#">Disclosure of sustainability-related certification(s) or label(s)</a>                                    |  | -                                  |
| · <a href="#">List of site(s)</a>  |  | -                                  |
| · <a href="#">Practices, policies and future initiatives for transitioning towards a more sustainable economy</a>      |  | -                                  |
| · <a href="#">Practices, policies and future initiatives for transitioning towards a more sustainable economy</a>      |  | -                                  |
| · <a href="#">Cooperative specific disclosures</a>   |  | -                                  |

→ L'outil permet de **centraliser toutes les données** au même endroit et de visualiser sa progression vers la mise en conformité avec les exigences de la norme VSME.

→ Il apporte en outre des ressources méthodologiques pour le calcul des indicateurs notamment par des renvois vers le site de l'EFRAG lorsque nécessaire.

3.1 Mise en place de VSME par l'entreprise : quelles étapes ?

3.2 Les étapes clés du CAC



## 3.1 Mise en place de VSME par l'entreprise : quelles étapes ? (1/2)

1

Structuration de la démarche RSE et cadrage du projet « reporting VSME » :

Diagnostic et feuille de route

Organisation du projet

- Analyse de maturité RSE\*
- Cartographie des Parties prenantes\*
- Identification des enjeux de durabilité
- Etablir la feuille de route et le plan d'action en découlant

- Déterminer les ressources humaines et financières
- Gouvernance du projet
- Clarifier l'ambition de ce reporting

2

Collecte et traitement des informations :

- Identification des informations déjà disponibles
- Préparer un plan d'action pluriannuel pour celles manquantes
- Recueillir et valider les informations

\* Bonnes pratiques



### 3.1 Mise en place de VSME par l'entreprise : quelles étapes ? (2/2)





## 3.2 Les étapes clés pour le commissaire aux comptes – Acceptation de la prestation

1

La direction confie une prestation au CAC



La norme VSME étant d'application volontaire, le **CAC n'est pas nommé CAC vert en AG pour cette vérification** (voir slide 13).

Il se voit confier par la direction une prestation de vérification d'un rapport volontaire.

2

Acceptation de la mission



Le CAC doit vérifier les **critères de pré-acceptation** de la prestation\*.

L'entité ayant mis en œuvre VSME applique un référentiel de *reporting* existant. Cela vient diminuer les risques de *greenwashing / social washing*. Toutefois, la norme prévoit la possibilité d'ajouter des indicateurs supplémentaires. Il conviendra donc le cas échéant de procéder à des diligences supplémentaires pour s'assurer de la pertinence de ces indicateurs.

3

Lettre de mission, rapport de certification, ...



Des exemples seront proposés par la CNCC\*

\* Les critères de pré-acceptation de la mission ont été décrits durant l'atelier durabilité de la CNCC n°2 du 4 juillet. Ils seront également abordés dans le Communiqué publié prochainement par la CNCC, ainsi que les procédures à effectuer, etc.



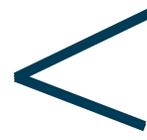
## 3.2 Les étapes clés pour le commissaire aux comptes - Etapes opérationnelles

*Du côté de l'entreprise*

*Du côté du commissaire aux comptes*

1

Structuration de la démarche RSE et cadrage du projet « **reporting VSME** »



Apporter un **regard critique** sur la **constitution** de la gouvernance du projet

Vérifier la cohérence entre le **modèle d'affaires**, les enjeux ESG retenus et les obligations réglementaires (exemple : recours à Diag RSE)

2

Collecte et traitement des informations

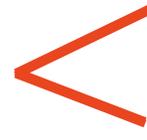


Examiner la **fiabilité des systèmes** de collecte (traçabilité, exhaustivité, intégrité des données)

**Identifier** les **risques d'erreurs** ou de biais dans la remontée des données.

3

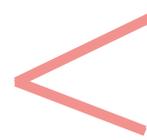
Rédaction du rapport



Relire le rapport en tant que tiers indépendant pour vérifier la **cohérence interne**, et la **conformité** aux exigences de la norme VSME

4

Communication du rapport



Évaluer si la communication externe respecte les **principes de transparence**, de **comparabilité** et **d'honnêteté**

Garantir que les messages transmis aux parties prenantes ne prêtent pas à confusion ou *greenwashing*.

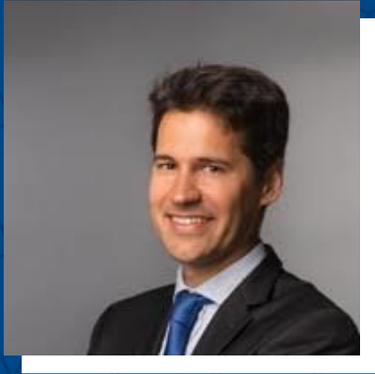
5

Organisation d'un retour d'expérience



Réalisé tout au long de la prestation (**constats**) : contribue à renforcer la **maturité** du dispositif RSE et la préparation aux obligations futures

## Témoignages



**Guillaume Thomé**

Directeur d'Investissement  
Rev3 Capital Nord Capital



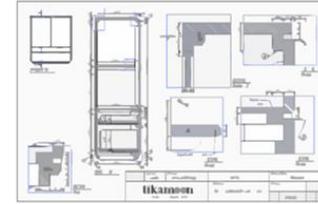
**Justine Simonet**

Responsable RSE TIKAMOON

# tikamoon

En quelques chiffres

240 Collaborateurs



**Concevoir et distribuer du mobilier en bois massif monté, pour toutes les pièces de la maison et dans toutes les essences de bois**



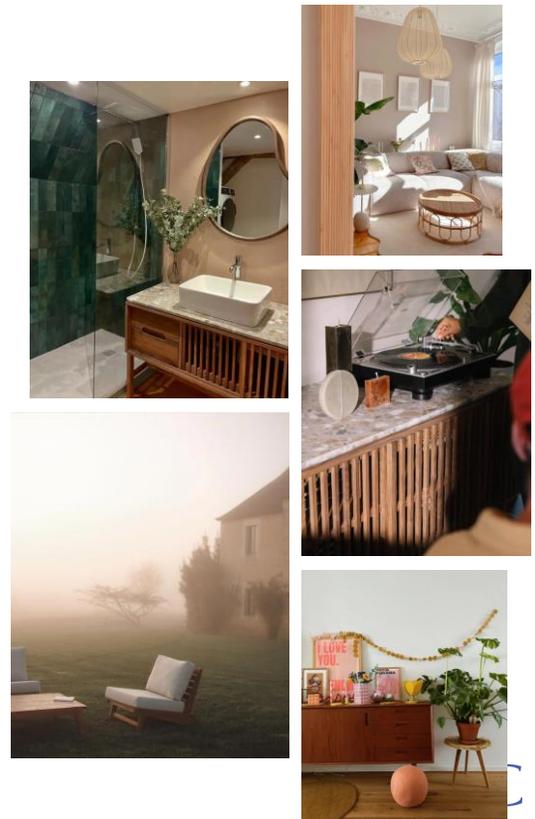
Distribution en Europe  
100M€ de Chiffre d'Affaires



DNVB  
Une marque française  
indépendante  
Fondée en 2008

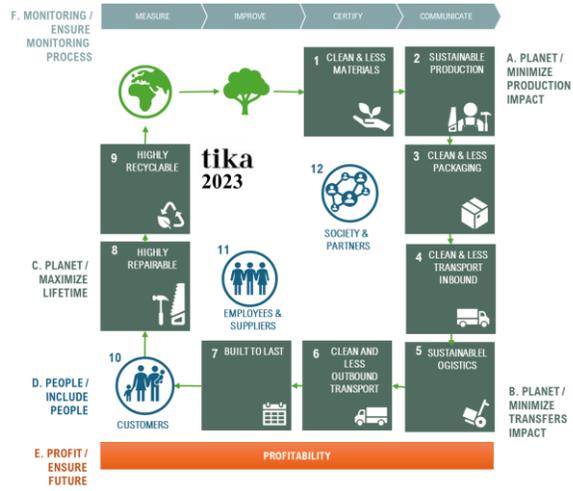
# tikamoon

Notre Chaîne de valeur



# tikamoon

Notre cheminement, au-delà du cadre réglementaire



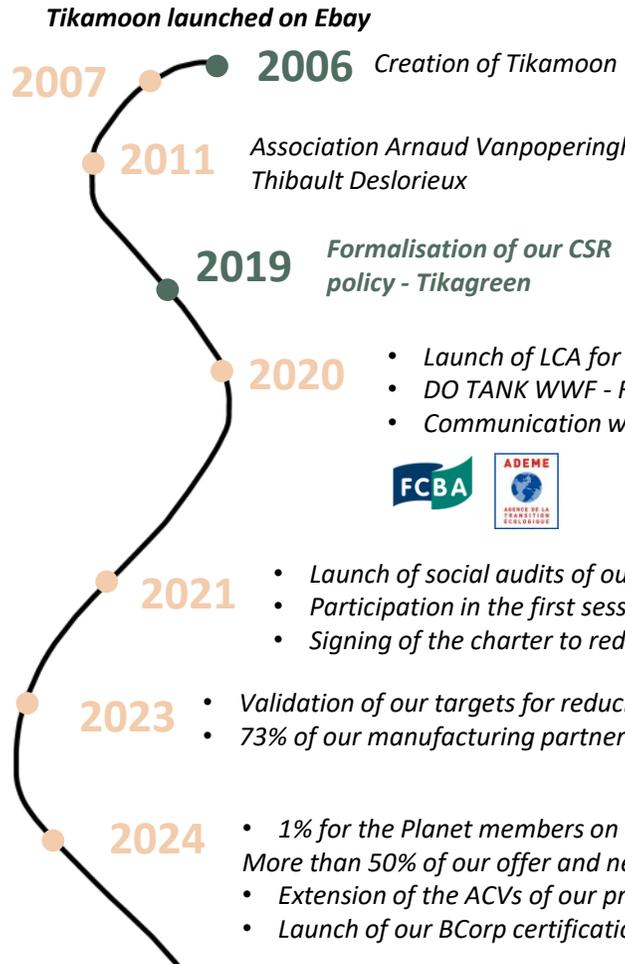
Travailler à réduire les impacts de nos produits, notre chaîne de valeur, répondre aux attentes de nos parties prenantes, sensibiliser les consommateurs et embarquer notre écosystème

## Résilience de l'entreprise

Rayonnement de l'entreprise envers l'intégralité de ses parties prenantes

Engager la stratégie de l'entreprise vers les enjeux de demain

Améliorer sa capacité de recrutement et de rétention des talents



01 To Measure



02 To Improve



03 To Certify



04 To Dialogue



# tikamoon

Notre cheminement, au-delà du cadre réglementaire et de la RSE

## Se questionner



CONVENTION DES ENTREPRISES  
POUR LE CLIMAT

Régénérer, c'est aller au-delà de la réduction d'impacts négatifs ou de leur neutralisation pour s'engager vers la génération d'impacts positifs nets pour les écosystèmes et la société.

2021-2022



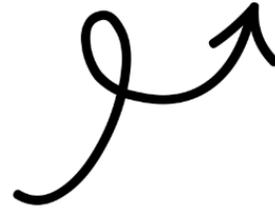
ARNAUD VANPOERINGHE



BENJAMIN GERARDI



Repenser notre business model en intégrant les limites planétaires



Economie linéaire



Economie circulaire

**Réduire la production de meuble**

*Réduire la pression exercée sur la ressource bois & ainsi la préserver*

Des demandes de plus en plus fortes de nos parties prenantes ou pour l'obtention de labels ou certifications pour des données vérifiées par des tiers

## Parties prenantes ou labels



**Pacte Mondial**  
Réseau France



Actionnaires

Candidatures AMI

## Données demandées vérifiées par des tiers

Bilan carbone



GREENHOUSE  
GAS PROTOCOL

Reporting/KPI RSE

- Qualitatif
- Quantitatif (indicateurs)

## Les outils à votre disposition

5.1 Outil CNCC : Support *en marque blanche* : Éléments de communication client

5.2 Outil CNCC : Diag' RSE

5.3 Portail RSE

5.4 Lien vers la norme VSME et le *template* publié par l'EFRAG



## 5.1 Outil CNCC : Support en marque blanche – *disponible sur Sidoni*

### **La VSME : la simplicité au service de la performance durable**

[Éléments de langage à disposition du Commissaire aux comptes pour les échanges avec son client]

*[Date]*



*[Logo cabinet]*



## 5.2 Outil CNCC : Diag RSE v2 (1/3)

➔ Mis à disposition sur le site Ma CNCC, cet outil permet au CAC de réaliser une prestation de diagnostic de la maturité de son client sur les différents enjeux ESG via un questionnaire.

La V2 de l'outil a pour objectif de proposer une solution mise à jour et plus facile d'accès.

➔ Lien vers l'outil

<https://diagrse.cncc.fr/>

Pour des clients qui veulent commencer à structurer leur démarche et voir quelle est leur maturité sur les sujets RSE.

**DiAG RSE**

CNCC  
COMMISSARIAT NATIONAL À LA CONCURRENCE

### Quels avantages pour les entreprises ?

- ✓ connaître les **principaux enjeux RSE** pour son organisation
- ✓ élaborer un **plan d'actions RSE** afin de procéder aux **améliorations nécessaires**
- ✓ valoriser **ses actions et ses performances** dans le domaine de la RSE auprès de ses parties prenantes
- ✓ répondre à des **demandes spécifiques** de parties prenantes dans le domaine de la RSE



## 5.2 Outil CNCC : Diag RSE v2 (2/3)

The screenshot displays the DiARSE tool interface. On the left, a questionnaire form is visible with sections for 'Client 1 (20...)', 'Connaissance', 'Présentation de l'outil', and 'ETAPES PRECEDENTES'. The main area shows a 'Focus Livrables' section with the heading 'Génération automatique de supports'. Below this, a maturity diagram is shown with a color gradient from red to green. The diagram is titled 'DiagRSE produit les supports suivants :'. To the right of the diagram, there are four buttons: 'Lettre de mission', 'Diagramme Importance / Maturité', 'Rapport de diagnostic détaillé', and 'Export des questions/réponses'. The diagram itself has a vertical axis labeled 'Maturité' and a horizontal axis labeled 'Importance'. A legend below the diagram lists 'Maturité' (1) Fabrique régionale, (2) Fabrique nationale, (3) Afrique, (4) Européenne and 'Importance' (1) Méditerranée, (2) Néerlando-germanique, (3) Néerlando-italienne, (4) Indonésienne.

### → Contenu de l'outil :

- Un questionnaire portant sur les pratiques et politiques ESG existantes afin d'en évaluer la maturité
- L'outil produit un diagramme importance des sujets / maturité

→ L'outil permet d'entamer des échanges avec vos clients sur les sujets RSE sans entrer dans l'aspect *reporting*.

Cela peut être une base de discussion pour préparer la publication d'informations et / ou améliorer la prise en compte des enjeux RSE dans le modèle d'affaires de l'entreprise.



## 5.2 Outil CNCC : Diag RSE v2 (3/3)

➔ Base technique : Diag RSE est basé sur la norme ISO 26000 et est documenté pour accompagner le CAC dans sa prise en main des sujets.

**DiAG RSE**  
COMMISSARIAT NATIONAL DU CONTRÔLE DES COMPTES

### Les piliers de DiagRSE

| Diagnostic Ethique Gouvernance | Diagnostic Social                            | Diagnostic Environnemental       | Diagnostic Sociétal   |
|--------------------------------|--|----------------------------------|---|
| Gouvernance responsable        | Emplois pérennes                             | Changement climatique            | Droits fondamentaux de l'individu                                       |
| Ethique des affaires           | Santé / Sécurité / Qualité de vie au travail | Pollution                        | Qualité des produits et services et santé et sécurité des consommateurs |
| Achats responsables            | Dialogue social                              | Ressources aquatiques et marines | Satisfaction client /citoyen  |
|                                | Compétences et formation                     | Biodiversité et écosystèmes      | Impacts territoriaux  |
|                                | Discrimination & égalité des chances         | Economie circulaire              |   |
|                                | Rémunération                                 |                                  |   |

**Focus Accompagnement**

- Documents, guidelines & définitions

**Au fil des questions, des documents et des guidelines sont recommandés pour accompagner l'auditeur**

**D-1-1** Comment est organisée la gouvernance de l'entreprise ?

Responsable RSE

- Documents et sources
  - Statuts et pactes d'actionnaires
  - Règlement intérieur
  - Composition de la direction, du conseil d'administration, s'il en existe un
  - Liste des comités (dont comités RSE et CSEE), s'il en existe, et leur rattachement fonctionnel
  - Identification d'un administrateur indépendant
  - Mode de communication des décisions et principaux bénéficiaires de l'information RSE
- Guidelines
  - Identifier tout mode de gouvernance participative, même non formalisée (groupe de travail, etc.)

**D-1-2** La Direction a-t-elle identifié ses risques/enjeux RSE ?

**De même que des définitions (matérialisées par des pointillés)**



## 5.3 Le Portail RSE, mis à disposition par la Direction Générale des Entreprises

### Vérifiez vos obligations

Effectuez une simulation simplifiée pour connaître les réglementations applicables à votre entreprise.

[Inscrivez-vous](#) ou [connectez-vous](#) pour saisir vos critères complets.

#### 1. Recherchez votre entreprise

Saisissez le nom ou le numéro SIREN de votre entreprise

Par exemple : "Fromagerie Sanzot Angers" ou "130025265"

#### 2. Renseignez les informations de votre entreprise

##### Effectif

Vérifiez et confirmez le nombre de salariés de l'entreprise

Sélectionnez une répor

##### Chiffre d'affaires

Montant net du chiffre d'affaires de l'exercice clos

100M€ ou plus

##### Bilan

Total du bilan de l'exercice clos

100M€ ou plus

L'entreprise est cotée sur un marché réglementé européen

##### Groupe d'entreprises

L'entreprise fait partie d'un groupe composé d'une société-mère et d'une ou plusieurs filiales

[Vérifier mes obligations](#)



### Réglementations applicables à votre entreprise



#### Rapport de Durabilité - CSRD

Publier un rapport de durabilité.



#### Base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)

Constituer une base de données économiques, sociales et environnementales à transmettre à son CSE.



#### Index de l'égalité professionnelle

Mesurer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes au sein de son entreprise.

→ [Lien vers l'outil ici](#)

**Le portail RSE trouve en particulier son utilité pour prendre connaissance des réglementations auxquelles une entreprise est soumise ainsi que pour sa base documentaire dédiée.**

**Il met également à disposition un tableau de bord pour renseigner et piloter les données RSE d'une entreprise.**

**→ Le Portail RSE a ajouté une section dédiée à la VSME ! (en cours de développement)**



## 5.4 Lien vers la norme de l'EFRAG



→ Retrouvez la **norme VSME** en ci-dessous :



Document Adobe  
Acrobat



### VSME Digital Template to XBRL Converter

Follow these steps to convert your VSME Digital Template to the XBRL format:

1. Download the [VSME Digital Template](#) provided by EFRAG (or test the [sample report](#)).
2. Follow the instructions in the Digital Template and fill in the required disclosures in each worksheet. Before starting the conversion, ensure that the Overall Validation Status shows "OK".
3. Select the Digital Template file below and start the conversion. The conversion process may take a few minutes.
4. Review the generated XBRL report and the messages to ensure that all disclosures are complete and accurate.
5. Download and save your converted XBRL files.

Choose the XLSX Digital Template file

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

What is 4 + 6?

I agree to the [terms and conditions](#).

Upload & Convert Digital Template

→ Retrouvez le classeur [ici](#)



# Conclusion



## Conclusion : Synthèse et messages clés

Malgré un allègement récent des obligations réglementaires et légales en matière de *reporting* de durabilité, la durabilité prend une place de plus en plus importante dans les stratégies, modèles d'affaires et perspective d'évolutions des entreprises.

→ Les entreprises sont soumises à des obligations de marché. Elles répondent à des questionnaires multiples tant pour accéder à des marchés (AO) ou à des financements.

Le CAC est le tiers de confiance pour apprécier la démarche de *reporting* de durabilité des ETI-PME :

- \*En donnant une assurance aux utilisateurs de la donnée de durabilité
- \*En questionnant la pertinence des enjeux pertinents pour l'entreprise

La norme VSME est adaptée pour les PME et leur permet d'engager une démarche de durabilité dans une optique d'amélioration continue.

La compréhension de cette norme et de ses enjeux permettra donc aux CAC de devenir un interlocuteur de confiance auprès de leurs clients.